

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NON AU RECONFINEMENT : L'OUVERTURE DE TOUS LES COMMERCE EST ESSENTIELLE POUR RÉUSSIR CETTE FIN D'ANNÉE

Un durcissement des mesures aurait des conséquences dramatiques pour le commerce à l'approche de la période des fêtes de fin d'année.

Alors que le Gouvernement mène actuellement des consultations sur les mesures à prendre pour lutter contre la recrudescence de l'épidémie de la COVID-19, l'Alliance du Commerce alerte les pouvoirs publics sur les conséquences dramatiques pour les commerces de l'instauration de nouvelles contraintes.

L'hypothèse de l'extension des mesures de couvre-feu à partir de 19h en semaine et/ou d'un reconfinement le week-end est fortement évoquée ces derniers jours. Un tel dispositif aurait des conséquences considérables pour les entreprises du commerce de notre secteur.

En effet, le samedi est pour de très nombreuses enseignes la première journée de chiffre d'affaires, pouvant représenter entre 30 et 50% de l'activité hebdomadaire, en fonction de la localisation du magasin.

Par ailleurs, à l'approche des fêtes de Noël, les enseignes vont également ouvrir le dimanche. Selon les villes, et particulièrement dans les grandes agglomérations telles que Paris, les premières ouvertures dominicales exceptionnelles auront lieu dès le 15 novembre prochain. Cette journée supplémentaire constitue un apport indispensable de chiffre d'affaires.

De même, le démarrage du couvre-feu dès 19h entraînerait une forte baisse du chiffre d'affaires, pouvant aller jusqu'à 25% du CA quotidien réalisé par les commerces en semaine. Cet horaire obligerait de fait les commerces à fermer leurs portes à 18h30 maximum afin de permettre aux clients de disposer du temps nécessaire pour rentrer à leur domicile, et aux équipes du magasin d'effectuer les opérations de clôture. Etant donné les horaires relatifs aux activités professionnelles, cette mesure priverait de fait les consommateurs de la possibilité de faire leur shopping à l'issue de leur journée de travail.

L'impact de ces mesures sera d'autant plus grand que nous entrons dans la période des fêtes de fin d'année. Les mois de novembre et décembre représentent près de 20% des ventes annuelles dans le commerce de l'habillement. En cette fin d'année, tous les commerces sont essentiels !

Après plusieurs mois de crise sanitaire, les entreprises sont aujourd'hui dans une situation financière extrêmement difficile et encore plus fragile qu'en début d'année. Les enseignes ont déjà enregistré une diminution de leur chiffre d'affaires de plus de 20% depuis le début de l'année¹.

Depuis le 11 mai dernier, les enseignes de mode mettent en œuvre l'ensemble des mesures sanitaires, de distanciation sociale et de limitation des flux en magasin requises pour protéger les salariés et les clients dans les lieux de vente. A ce titre, aucun cluster de contamination n'a été identifié au sein d'un commerce !

C'est la raison pour laquelle, conformément à la volonté du Gouvernement d'assurer la continuité de l'activité économique, nous demandons solennellement le maintien de l'ouverture de tous les commerces en journée et le week-end afin de permettre aux enseignes de réaliser leur activité et d'accueillir les clients.

L'Alliance du Commerce reste à la disposition du Gouvernement pour échanger sur l'application des mesures sanitaires applicables dans les lieux de vente ainsi que, si besoin, leur aménagement afin d'accueillir en toute sécurité les clients.

« Le commerce est en danger. Après deux hivers catastrophiques marqués par les « Gilets jaunes » et les mouvements sociaux, la crise sanitaire a déjà entraîné une perte de plus de 20% du chiffre d'affaires de nos entreprises depuis le début de l'année. Déjà en grande difficulté, le commerce ne pourra pas supporter de nouvelles contraintes durant les fêtes de fin d'année. Cette période essentielle représente plus de 20% du chiffre d'affaires annuel des enseignes de mode. Le Gouvernement doit absolument préserver l'ouverture de tous les commerces au-delà de 19h et laisser aux consommateurs la possibilité de réaliser leurs achats en magasin le week-end. De nouvelles restrictions aggraveraient encore davantage la distorsion de concurrence entre le commerce en ligne et physique, mettant en péril de nombreuses entreprises et des milliers d'emplois », déclare Yohann Petiot, Directeur général de l'Alliance du Commerce.

Contact presse : Hélène Baratte, Responsable Communication de l'Alliance du Commerce – 01.40.15.60.71 - 06 29 61 88 90 - hbaratte@alliancecommerce.org

L'Alliance du Commerce rassemble l'Union du grand commerce de centre-ville, la Fédération des enseignes de l'habillement et la Fédération des enseignes de la chaussure. Elle représente **27 000 magasins et 180 000 salariés** dans le secteur de l'équipement de la personne. Pour en savoir plus : <https://www.alliancecommerce.org/>